Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 123 (1997)

Heft: 15/16

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ture en participant à des concours d'urbanisme et en réalisant récemment deux immeubles de logements à Paris (1996) et des aménagements urbains à Port-Joinville, lle d'Yeu (1995-1997).

Au département d'architecture l'activité de M. Lucan

portera sur l'étude des conditions de possibilité d'un énoncé théorique en architecture et sur l'histoire des théories de la composition. Il participera à l'enseignement en établissant des relations étroites avec l'enseignement du projet d'architecture.

Prix Benedictus 1997

Résultats

Institué par l'entreprise *DuPont de Nemours International* et lancé pour la première fois lors du Congrès de l'UIA à Chicago en 1993, ce programme annuel de prix d'architecture récompense les auteurs de réalisations architecturales exemplaires et innovantes utilisant le verre feuilleté comme élément majeur du projet.

Approuvé par l'UIA, il est placé sous les auspices de l'AIA (American Institute of Architects) et de l'ACSA (Association of Collegiate Schools of Architecture).

Deux prix sont décernés selon la nature de leur programme: l'un à un édifice à caractère commercial, l'autre à caractère résidentiel.

Depuis sa création le Prix Benedictus a mis en évidence des édifices d'une indéniable qualité architecturale: en 1993, l'aéroport de Stansted, près de Londres (Sir Norman Foster, architecte), en 1994, la Banque Populaire de l'Ouest à Rennes, en France (Odile Decq et Bruno Cornette, architectes), en 1995, le pavillon d'entrée du Musée du verre à Kingswindford, au Royaume-Uni («Design Antenna», architectes).

Décernés lors du Congrès de l'UIA à Barcelone au mois de juillet dernier, les Prix 1996 ont été attribués

à William P. Bruder pour la Bibliothèque de Phoenix (Etats-Unis), dans la catégorie édifices commerciaux et à Simon Foxell pour un pavillon de verre à Highgate (Royaume-Uni), dans la catégorie des bâtiments résidentiels.

Le jury du Prix 1997, composé de Hugh Neweil Jacobsen (Etats-Unis), Patricia Patkau (Canada) et Christian de Portzamparc (France), a attribué deux prix à des réalisations situées l'une et l'autre au Japon:

- dans la catégorie des édifices commerciaux, au Forum international de Tokyo, réalisé par Rafael Vinoly (USA), lauréat du concours international lancé pour sa conception en 1989, avec le soutien de l'UIA,
- dans la catégorie des immeubles résidentiels, à une petite maison d'invités, située le long de la côte Atami sur l'Océan Pacifique, à proximité de la villa Huga dont elle est une dépendance, et qui fut conçue par Bruno Taut.

Deux mentions ont également été attribuées au Musée-Chapelle des fresques byzantines de Houston (Texas, Etats-Unis), conçu par François de Menil (Etats-Unis), et à la « serre de Terrasson » dans un parc près de Bordeaux, en France, conçue par l'architecte britannique lan Ritchie.

Aménagement du centre de la cité de Meyrin/GE

Résultats

La commune de Meyrin a organisé, conjointement avec la société propriétaire du Centre commercial de Meyrin, un concours sur invitation avec pour objet de réaliser un double objectif d'ordre public et privé. La commune souhaite poursuivre l'aménagement du centre de sa cité en veillant tout particulièrement à la qualité de l'espace public, à son accessibilité, au bon fonctionnement des équipements à disposition des utilisateurs, au renforcement du caractère central, de la cohérence et de la lisibilité de l'ensemble bâti.

Classement

1^{er} rang Hervé Dessimoz. Collaborateurs: Ian Vogel, Yves

Habegger, Natacha Martano; spécialistes: Pierre Moser, ingénieur civil, Groupe H – Etudes CVSE

2e rang Jean-Marie Bondallaz. Collaborateurs: Jacques Guglielmetti, Olvier Guenin, Hiéronyme Lacroix; spécialiste: David Amsler, ingénieur civil et géotechnique

3e rang Philippe Meyer, Pierre Bouvier. Collaboratrices: Aline Greffier, Ann Birgisdottir, Valérie Gleiber; spécialiste: Bernard Flach, Regtec SA

4e rang Sigfrido Lezzi. Collaborateurs: Martin Jacques, François Kunz; spécialistes: Sumi & Babel SA, ingénieurs civils, Ertec SA, ingénieurs civils SIA-SVI (ing. circulation)

5e rang Daniel Baillif, Roger Loponte. Collaborateurs: J, Hodel, J. Jousson, L. Lin, M. Rollet, G. Schaer

Centre d'orientation à Montbrillant, Genève

Ouverture

Le Département des travaux publics et de l'énergie de l'Etat de Genève organise un concours d'architecture à deux degrés pour la réalisation d'un cycle d'orientation à Montbrillant, ouvert aux architectes

suisses inscrits au registre des architectes. A + B du REG.

Cinq ateliers d'architectes étrangers sont invités à participer au concours. Jury

MM. Ph. Joye, conseiller d'Etat, président du DTPE, président; J. Forage, architecte, Genève, vice-président; J. Moglia, chef de la division de l'aménagement local, DTPE, Genève; F. Reinhard, directeur des bâtiments, DTPE, Genève; C. Goldschmid, directeur à la direction générale du cycle d'orientation, DIP, Genève; E. Bieler, directeur du service technique, DIP, Genève; M. Ruffieux, directeur de l'aménagement et des constructions de la Ville de Genève; J. Blumer, architecte, Berne; P.-A. Chu, architecte, Genève; M. Hacker, architecte, Grande-Bretagne; R. Koechlin, architecte, Genève; S. Lezzi, architecte, Genève; A. Micheli, architecte, Genève; P. Monnoyeur, historien, Genève; J.-J. Tschumi, architecte, Genève; W. Weber, architecte, Genève; P. Zoelly, architecte, Zollikon. Suppléants: Mme A. Castro-Rial Garrone, architecte, directrice générale de l'architecture et des bâtiments de la ville de Madrid, Espagne; M. A. Spitsas, architecte, Genève. Experts: MM. V. Carrard, architecte au service technique, DIP, Genève; D. Cheminot, analyse et contrôle des coûts, DTPE, Genève; W. Moleshko, chef des constructions scolaires, DTPE, Genève; P. Staehe- 349 lin, police des constructions, DTPE, Genève; P.-A. Gessenay, service aménagement et urbanisme, OTC, Genève; A. Joly, service protection nature et paysage, DIER, Genève.

Le jury dispose d'un montant de fr. 190000.— pour l'attribution de prix et mentions.

Calendrier

Ouverture des inscriptions: 10 juillet 1997 Limite d'inscription: 18 août 1997 dès le 9 sept. 1997 Retrait de la maquette Remise des projets du 1er tour: 23 octobre 1997 Les documents peuvent être consultés gratuitement au DTPE, direction des bâtiments, rue David-Dufour 5, 8e étage, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h dès le 10 juillet 1997. Le retrait des documents se fera dès cette date à l'adresse et aux horaires précités, moyennant une finance de Fr. 300.— à verser au CCP 12-7721-7 du DTPE avec mention sous la rubrique «communications» du bulletin de versement «CO Montbrillant ».

Fin de la partie rédactionnelle

Tableau des d	concours			
Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées PQ: préqualification	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Ville de Kyoto (Japon)	Image future de la ville de Kyoto au XXIº siècle pour les prochains 50 à 100 ans	Ouvert à tout un chacun	1 ^{er} -31 oct. 97 (juillet 97)	10/97 p. 174
Eduardo Costantini, Buenos Aires	Musée Costantini, Buenos Aires (Argentine), CP	Tous les architectes autorisés à exercer dans leur pays et équipes conduites par un architecte	12 septembre 97 (13 juin 97)	12/97 p. 224
Capitale culturelle de l'Europe, Thessalonique 97	Aristotellous, restructuration de l'axe civique de Thessalonique (Grèce), Cl	Tous les architectes du monde	25 septembre 97 (30 juillet 97)	12/97 p.225
Commune de Delémont/ JU	Groupement d'habitations prototypes, CP	Architectes REG A ou B avant le 1er janvier 1997, dipl. EPF, IAUG ou ETS avant le 30 avril 1997, lauréats suisses d'Europan	26 sept. 97 (31 juillet)	14/97 p. 321
République de Turquie	Gallipoli (Turquie) – Parc de la Paix	Architectes, architectes-paysagistes ou urbanistes diplômés et habilités à exercer dans leur pays	15 mars 98 (10 août 97)	13/97 p. 257
Nouveau dan	s cette liste			
Dépt. des travaux publics et de l'énergie, Genève	Centre d'orientation à Mont- brillant, Genève, concours à deux degrés	Architectes suisses, inscrits au REG A ou B, ainsi que cinq bureaux étrangers invités	23 oct. 97 (18 août 97)	15- 16/97 p. 348
Ville de Bulle/FR	Construction d'une école primaire, CP	Architectes établis dans le canton de Fribourg, inscrits avant le 1er janvier 1997 au Registre des personnes autorisées à signer (rappel: art. 23-29 du règlement SIA 152)	14 nov. 97 (31 juillet 97)	

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec Schweizer Ingenieur und Architekt (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement au secrétariat général de la SIA, tél. 01/283 15 15.